



## Policy

### Late submission of work Years 7-10

It is expected that all work be completed by the set date.

This date will appear with the original instructions for the work to be completed.

Work will not be accepted late unless:

- The student is absent on the due date due to an unforeseen occurrence. In this case the work will be submitted on the student's return to school and accompanied by a note from the parent/carer with a medical certificate if appropriate
- A written request from the student (with a parent/carer's endorsement) with the reason clearly stated is received before the due date.

Note: Failure of technology used to complete the assignment is not a valid excuse.

Reasons to apply for an extension could include:

- Illness during the time given for the assignment
- An unexpected absence from school during the time set for the assignment

If work is submitted late without a satisfactory explanation, it will be marked until such time as work is returned to the other students in the class, however:

- The result might not be used to assess the final grade for that semester
- The teacher will record the late submission.

If work is submitted after similar work has been returned to other students, a zero will be given.

When work is not submitted at all, a zero will be given.



## Règlement

### concernant le Travail remis en retard dans les Classes de Cinquième à Seconde

Les travaux doivent être complétés dans les délais requis.

La date de remise des travaux sera incluse dans les détails de l'énoncé original.

Aucun retard ne sera accepté sauf dans les cas suivants:

- En cas d'absence imprévue de l'étudiant(e) à la date indiquée. Le travail sera alors présenté dès le retour de l'étudiant(e) dans l'établissement et sera accompagné d'une note justificative signée par les parents ou tuteurs, et d'un certificat médical le cas échéant.
- Une requête écrite par l'étudiant(e), signée par les parents ou tuteurs, et précisant les raisons du retard devra être communiquée à l'établissement avant la date prévue pour la remise des travaux. .

A noter: Une défaillance technologique ne constitue pas une excuse valable.

Parmi les raisons pouvant être invoquées pour solliciter une extension:

- Maladie pendant le temps alloué pour le travail
- Absence imprévue de l'école pendant la période de travail.

Dans le cas où un travail serait remis en retard sans explication valable, il sera noté comme celui des autres étudiants, tant que les travaux ne seront pas rendus aux autres étudiants, mais cependant:

- Le résultat pourrait ne pas compter dans la note finale du semestre
- Le professeur notera la date tardive de remise du document.

Si un travail est remis après qu'un même travail ait été rendu aux autres étudiants, le zéro s'appliquera d'office.

Lorsqu'un travail n'est pas remis du tout, le zéro sera également la note applicable.